

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1157 parlant nomination des assesseurs titulaires du Tribunal supérieur d'appel de la Côte française des Somalis pour l'année 1941.

n° 1157

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 décembre 1940

Numéro JO
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro
31 décembre 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu les décrets des 4 février 1904 et 25 juillet 1914 portant réorganisation de la justice à la Côte française des Somalis et dépendances : Vu le décret du 10 juin 1929, modifiant le décret du 4 février 1904 sur le Service de la justice à la Côte française des Somalis : Sur la proposition du chef du Service judiciaire : Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 28 décembre 1940,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont nommés assesseurs titulaires du tribunal supérieur d'appel de la Côte française des Somalis, pour l'année 1941 : 31. Bodin (Gérard), contrôleur en chef des douanes, chef du Service des douanes

31 Carbonnel (Claude), commis principal du Trésor. Et assesseurs suppléants pour la même période : 31. Plattier (Jean-Baptiste), contrôleur adjoint des P. T. T.

31 Vincent (André). instituteur de 2e classe

31 Dose (Louis), administrateur adjoint des colonies.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie.

NOUAILHETAS.